

ENVIRONNEMENT

Ina-Scuba, connaître et protéger les tortues marines

Les tortues marines des Antilles françaises sont en danger. Elles font l'objet d'un plan national d'actions parmi lesquelles le projet Ina-Scuba. Ce programme de science participative vise à faire remonter des données observées sous l'eau par les clubs de plongée volontaires. Des suivis indispensables pour la connaissance et une meilleure gestion du milieu.

Ericka Morjon
e.morjon@agmedias.fr

Blessées, retrouvées mortes dans des filets, constamment perturbées dans leur milieu naturel et leurs activités, victimes de la pollution, de la dégradation des sites d'alimentation et des plages, de collisions avec les bateaux, de maladies, du braconnage et du réchauffement climatique, les tortues marines des Antilles sont clairement menacées. Trois espèces peuvent être observées dans notre île, et toutes les trois figurent sur la liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) : la tortue luth, classée vulnérable, la verte, classée en danger, et la tortue imbriquée, classée en danger critique d'extinction.

« Il y a de moins en moins de tortues »

Le ressenti partagé par les habitués de la mer est qu'il est moins fréquent aujourd'hui d'observer des tortues. « Moi, en ce moment, je vois plus de tortues mortes

que vivantes », soupire Jessica Crillon, chargée de mission patrimoine naturel pour le Parc naturel marin de Martinique. « Il y a de moins en moins de tortues. C'est vrai qu'on en voit beaucoup moins », renchérit Richard Tallet, chef de base et instructeur de plongée au club ABD Dive. Il pointe aussi le problème des filets et des casiers : « Tout cela est fait de façon anarchique et la réglementation n'est pas respectée. Je vois plein de casiers non-identifiables, abandonnés avec plein de poissons morts ». Le mouillage dégrade les herbiers dont se nourrissent les tortues, par le fait de jeter l'ancre et par le ragage de la chaîne d'amarrage sur les fonds marins. « 85% de nos coraux sont morts ! Nous faisons partie du vivant donc tous les impacts sur le vivant nous affectent nous aussi », rappelle Jessica Crillon. « C'est horrible, je suis parti un mois en septembre dernier, quand je suis revenu, tous les coraux étaient blancs, j'étais horrifié ! », s'exclame Richard Tallet. Si le constat sur la vulnérabilité et la grande dégradation de notre milieu marin est connu de tous, les éléments



Les différents acteurs de la mer se mobilisent. De gauche à droite Richard Tallet d'ABC Dive, Célia Ortolé d'Aquasearch et Jessica Crillon du PNM.

Ericka Morjon

manquent pour qualifier avec rigueur la situation des tortues. Est-ce qu'il y a moins de tortues, ou se seraient-elles déplacées à cause du dérangement, est-ce qu'elles évoluent en eaux plus profondes,

et seraient-elles plus visibles en plongeant à 20 mètres ? En bonne scientifique, Célia Ortolé, chargée de mission au sein du bureau d'études Aquasearch qui coordonne le projet pour la Martinique, préfère tempérer : « Il faut mettre un bémol à ces affirmations sur les tortues car nous n'avons pas de chiffres pour valider le ressenti des plongeurs, d'où l'intérêt du projet Ina-Scuba ».

Science participative

Le projet Ina-Scuba devrait permettre de dresser un état des lieux plus précis de la situation. Initié en 2004, relancé par l'Office national des forêts (ONF) en 2022 puis repris par le Parc naturel marin (PNM) de Martinique, il s'appuie sur le volontariat de ceux qui vont le plus souvent sous l'eau : les clubs de plongée locaux. Ina-Scuba est un projet de science participative basé sur les observations des plongeurs qui font remonter leurs données sur le nombre d'individus rencontrés, leur sexe, leur état de

santé, entre autres. Ils signalent ce qu'ils voient, mais aussi ce qu'ils ne voient pas. « Notre objectif est d'avoir un ratio du nombre d'observations de tortues par rapport au nombre de fois où les plongeurs sont allés. Ces données concernent les tortues vertes et imbriquées qui sont les seules à être observées en plongée, et aussi les requins et les raies », précise Célia Ortolé. À ce jour, 14 clubs ont adhéré au projet, sur la soixantaine que compte l'île. « C'est précieux et c'est une chance d'avoir les clubs car ils ont déjà leur activité, leur communication, leur administratif et en même temps ils nous apportent des informations sur le suivi des espèces », insiste Jessica Crillon. Richard Tallet a commencé à remonter des données en juillet 2023. Il cherche encore le fonctionnement idéal pour l'intégrer à sa routine car la tâche se rajoute à un quotidien, déjà chargé. Mais son club soutient une démarche qu'il juge extrêmement importante pour la survie des espèces... et celles des professionnels : « Pour



En 2023, sur 5 000 événements de plongée, il y a eu 600 observations de tortues imbriquées, 400 pour les tortues vertes.

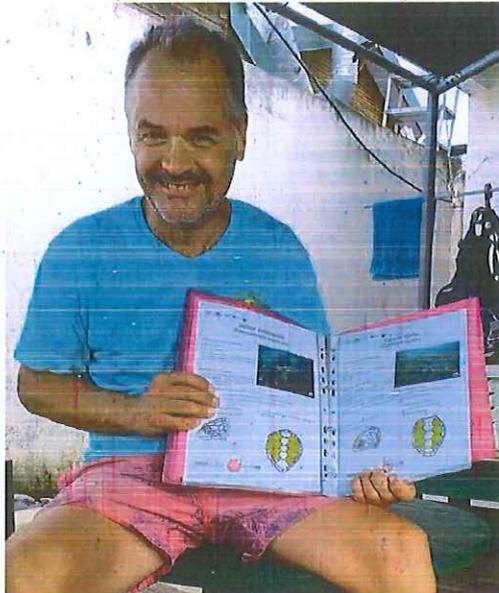
Parc naturel marin de Martinique

ENVIRONNEMENT

parler trivialement, la tortue est le fond de commerce de la plongée. Les touristes viennent en Martinique pour voir des tortues et des éponges. Donc les clubs ont tout intérêt à ce que les tortues soient en pleine forme. Quand tu remontes une personne qui a fait son baptême de plongée et qui a eu la chance de voir une tortue, elle a des étoiles plein les yeux ! »

Des premiers résultats

Des informations ont déjà été remontées en 2023 : sur 5 000 événements de plongée, il y a eu 600 observations de tortues imbriquées, 400 pour les tortues vertes, 57 observations de raies léopard, et moins de 1% de chances d'observer des requins et des raies pastenagues. Il faut préciser que 600 « observations » ne signifie pas 600 tortues car un même individu peut être vu plusieurs fois. L'objectif de ce suivi est de travailler en priorité sur la réduction des pressions, celle du dérangement, de la pollution de l'eau, et les captures accidentelles. Et, si besoin, mettre en place des zones de quiétude pour les tortues marines. « Réussir à les protéger et réduire les pressions, cela va forcément avoir des répercussions positives sur l'ensemble des espèces et des écosystèmes », rappelle Jessica Crillon. Les données récoltées par Ina-Scuba seront couplées avec d'autres suivis comme celui des tortues en alimentation afin d'affiner la connaissance sur leurs horaires et leurs habitudes. « Les informations sont intéressantes pour les clubs eux-mêmes : si on dé-



Les clubs de plongée partenaires reçoivent un classeur avec de la documentation sur les tortues, raies et requins. Enka Morin

couvre que les tortues se sont déplacées à cause de nous, cela peut nous permettre de changer nos pratiques en leur laissant des espaces de tranquillité », détaille Richard Tallet. Ou comment trouver l'équilibre entre l'économie et la préservation du vivant. « La partie la plus difficile sera de réussir à atteindre cette compréhension pour tous les acteurs de la mer que nous nous en sortirons mieux quand nous aurons réussi à protéger les espèces qui se trouvent sous l'eau », conclut Célia Ortolé.

Les clubs de plongée partenaires

ABC Dive, Boucaniers Diving, Canopée bleue, Club subaquatique de Case-Pilote, Club subaquatique militaire de Martinique, Deep Turtle, Diaj plongée, Espace plongée Martinique, Kariba plongée, Océana plongée, Plongée immersion Caraïbes, Surcouf Dive, UCSPA Martinique, Undersea social club. Et... tous les autres à venir !

Tortues, rappel de la réglementation



Une tortue imbriquée vue lors d'une plongée à Case-Pilote. Il lui manque la nageoire droite. Richard Tallet

Il est interdit de :

- détruire, altérer ou dégrader leur milieu, leurs œufs et leurs nids
- les capturer
- les transporter
- les perturber intentionnellement
- les commercialiser
- les toucher, qu'elles soient vivantes ou mortes, adultes ou jeunes
- dégrader leur habitat
- s'approcher trop près de l'animal
- intervenir sur un animal échoué pour éviter l'aggravation de son état,

et prévenir le risque de transmissions de maladies entre humain et tortues. En cas de non-respect de la réglementation, les sanctions peuvent aller jusqu'à 150 000€ d'amende et trois ans de prison pour un dérangement d'espèce protégée. Si vous voyez une tortue blessée, prise dans un filet, morte ou qui semble en détresse, ne pas s'approcher, mais composer le numéro d'urgence réseau d'échouage tortues marines 0696 234 235.



Les raies et les requins font aussi partie du programme d'observations d'Ina-Scuba. Aquasouth



Pour faire découvrir la vie sous-marine, le PNM organise des temps forts comme le Belya Lanmé (ici, une randonnée palmée avec Exocet). Paris naturel marin de Martinique

